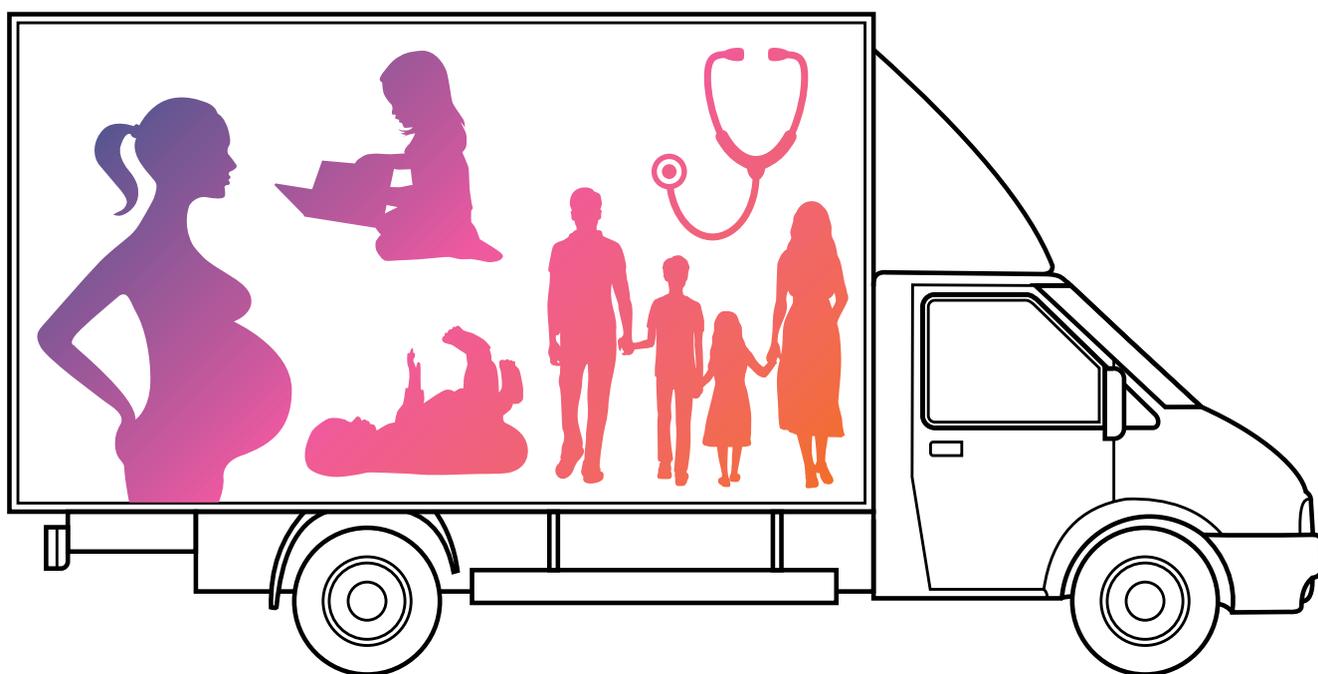




FAMILY BUS



**Des consultations de
puériculture gratuites pour
toutes les familles icaunaises**



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1. CONTEXTE ET ENJEUX

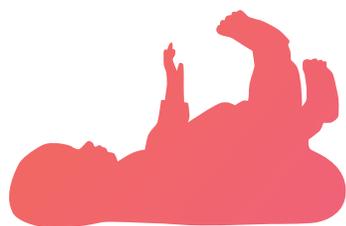
La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service du Département constitué de personnels médicaux pluridisciplinaire comprenant des personnels médicaux, médico-sociaux et administratifs. À travers de multiples actions (consultations de puériculture, consultation de sages femmes, consultations médicales infantiles) gratuites et ouvertes à toutes les familles icaunaises, la PMI promeut activement la santé de la famille et des jeunes enfants de 0 à 6 ans et l'accompagnement des personnes aux moments-clés de leur vie (l'adolescence et l'éveil à la sexualité, la grossesse, la toute petite enfance et ses milieux de vie).



Afin que toutes les familles icaunaises bénéficient des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones les plus rurales, le Département diversifie ses modalités d'intervention avec la mise en circulation du bus de la PMI.

Ce « BUS PMI » ambitionne d'être en proximité immédiate des familles du département afin de leur proposer des consultations de puériculture, pour :

- Développer une politique d'« aller vers » les publics,
- Améliorer la visibilité des actions de prévention précoce de la PMI en lien avec les territoires,
- Contribuer à lutter contre la désertification médicale et notamment dans le cas de la Petite Enfance, permettre que les familles rencontrant des difficultés de mobilité puissent bénéficier d'une consultation de puériculture et/ou médicale au profit de leur(s) jeune(s) enfant(s),
- Accompagner la relation parent-enfant.



4. ÉTAPES CLÉS - CALENDRIER



2. CE QUE LE BUS PROPOSERA AUX FUTURS PARENTS ET ENFANTS ICAUNAIS DE 0 À 6 ANS

Dans un premier temps :

- Des consultations de puériculture gratuites réalisées par un professionnel de santé pour assurer le suivi des enfants de 0 à 6 ans. Une infirmière puéricultrice évalue le bon développement du jeune enfant : prise de poids, courbe de croissance, alimentation, hygiène, sommeil, éveil, etc.
- Des informations sur les modes d'accueil de l'enfant, les aides à domicile.

3. FONCTIONNEMENT RETENU

De part son itinérance, le bus PMI répondra à une dynamique de proximité en direction des familles icaunaises.

Le bus :

- Stationnera par demi-journée fixe sur une commune.
- S'adossera à un lieu d'accueil complémentaire de type salle des fêtes pour permettre aux familles d'attendre leur rendez-vous dans des conditions optimales en cas d'intempéries (forte chaleur, pluie, vent, froid) et pour accéder à des sanitaires.

Un calendrier de passage du bus sera largement diffusé sur différents supports de communication.

Les familles :

- Bénéficieront de consultations sur RDV pris auprès de l'infirmière puéricultrice de PMI de secteur ; celles se présentant spontanément seront reçues.
- Pourront être transportées à leur demande par un agent de la PMI jusqu'au point de consultation du Bus.



EXPÉRIMENTATION
des tournées

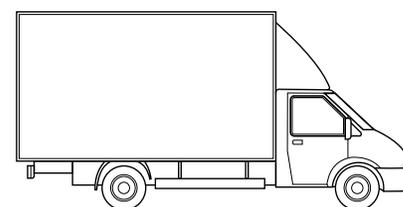
INTÉGRATION DES
CONSULTATIONS
de sages femmes
et médicales

BILAN DE L'ACTION

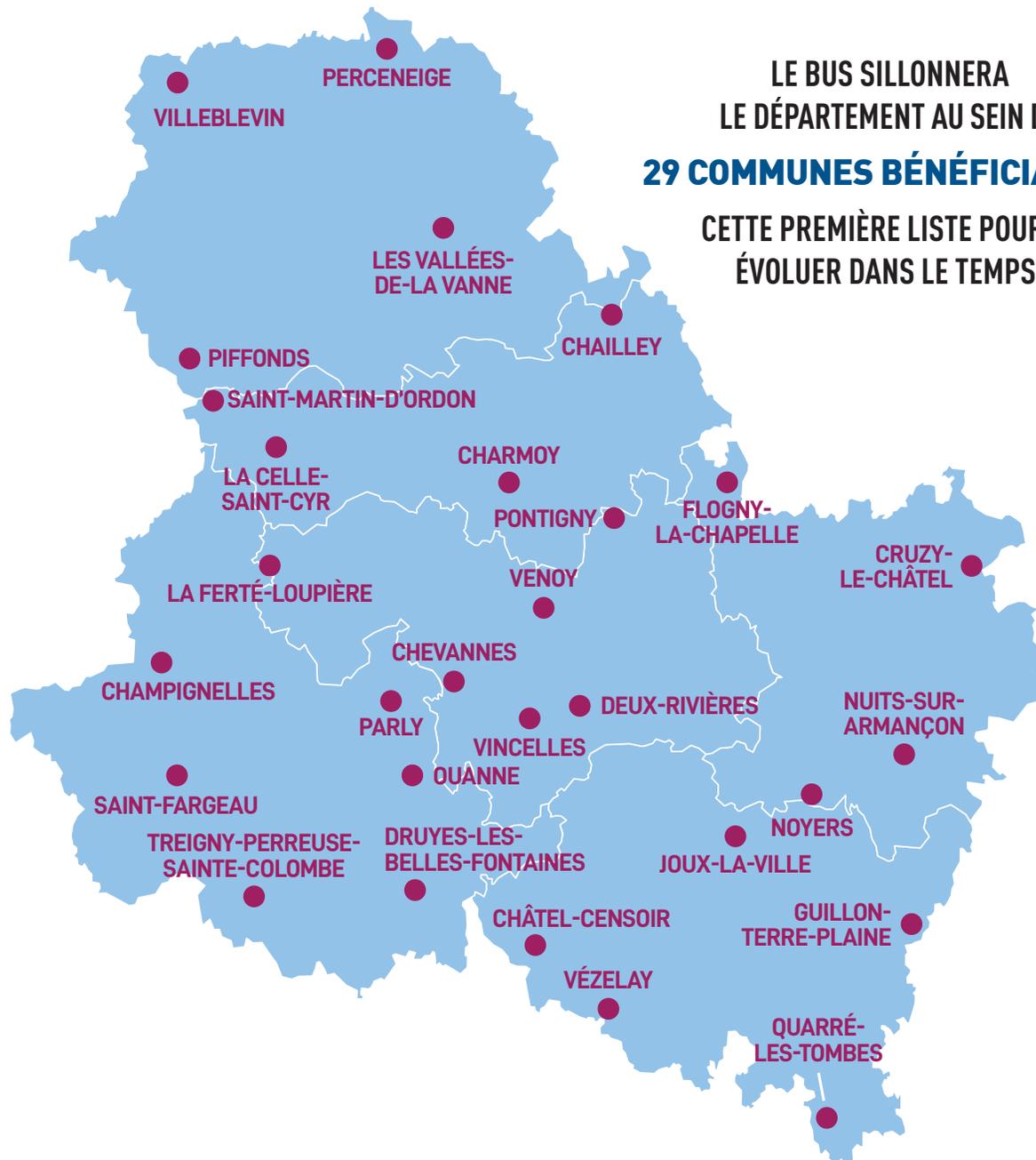
AVRIL À JUILLET

SEPTEMBRE

DÉCEMBRE



« 29 COMMUNES BÉNÉFICIAIRES »



LE BUS SILLONNERA
LE DÉPARTEMENT AU SEIN DE
29 COMMUNES BÉNÉFICIAIRES.

CETTE PREMIÈRE LISTE POURRA
ÉVOLUER DANS LE TEMPS.

COORDONNÉES / CONTACTS

Département de l'Yonne | Pôle des Solidarités Départementales | Direction de la Protection Maternelle et Infantile

Tél. 03.86.72.88.55 | Courriel : pmi@yonne.fr



d'info sur notre site internet : www.yonne.fr



Suivez le Département de l'Yonne sur les réseaux sociaux :

